

**Zeitschrift:** Le pays du dimanche  
**Herausgeber:** Le pays du dimanche  
**Band:** 1 (1898)  
**Heft:** 14

**Artikel:** Feuilleton du Pays du dimanche : Le secret du blessé récit militaire  
**Autor:** Sales, Pierre  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-247910>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 11.12.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

POUR  
tout avis et communications  
S'adresser  
à la rédaction du  
**Pays du dimanche**  
à  
**Porrentruy**  
—  
TÉLÉPHONE

# LE PAYS

## DU DIMANCHE

POUR  
tout avis et communications  
S'adresser  
à la rédaction du  
**Pays du dimanche**  
à  
**Porrentruy**  
—  
TÉLÉPHONE

LE PAYS, 26<sup>me</sup> année | Supplément gratuit pour les abonnés au PAYS | 26<sup>me</sup> année, LE PAYS

## BELLELAY

*Richard I.* — Cet abbé, qui fut le troisième de Bellelay, gouverna son monastère de 1202 à 1237.

A ce moment nous sommes arrivés à la période la plus brillante du moyen-âge. L'Eglise qui a triomphé de l'égoïsme étroit des nations européennes comme de l'esprit dominateur et tyrannique des empereurs d'Allemagne, jouit de la plénitude de sa liberté et s'en sert pour soumettre simples individus, souverains et peuples à la loi de Jésus-Christ. Sur le siège de Saint-Pierre est assis le Pape Innocent III (1198-1216) qui succède à toute une série de pontifes presque toujours irréprochables dans leur conduite et distingués souvent par d'éminentes vertus, et qui unit lui-même aux dons les plus brillants de l'esprit une rare énergie et le tact le plus parfait ; grâce à la vigilance du Souverain-Pontife les sièges épiscopaux sont occupés presque partout par des prélats pieux et savants ; l'Allemagne elle-même où l'épiscopat servile et le clergé corrompu ont joué un si triste rôle sous le règne de l'empereur Henri IV et de son fils, a maintenant des évêques capables et pleins de zèle ; St-Louis montera tout à l'heure sur le trône de France qu'il fera resplendir de l'éclat de la sainteté, et tandis que les preux de l'occident continuent à opposer une barrière puissante aux envahissements de l'Islamisme, St-Dominique, St-François d'Assise et une pléiade d'autres saints donnent au monde le spectacle édifiant de leurs vertus ; de nouvelles universités viennent se grouper autour de leurs aînées de Salerne, de Bologne et de Paris dont la réputation s'accroît de jour en jour ; la théologie scolastique monte à son apogée ; la politique, la science et les arts se met-

tent avec empressement au service de la religion ; de magnifiques cathédrales se construisent élevant vers le ciel leurs voûtes altières et leurs flèches élancées, et toute la vie des peuples s'inspire de l'esprit chrétien. En même temps, la prospérité matérielle s'accroît ; le bien-être des citoyens s'augmente et se généralise ; l'agriculture progresse, partout se manifeste la plus grande ardeur pour le travail ; l'énergie humaine lutte contre la nature, les marais et des lacs d'une certaine étendue sont desséchés ; des étangs sont creusés jusqu'au sommet des montagnes pour recevoir les eaux des pluies trop abondantes, pour les empêcher de se précipiter dans les vallées en torrents dévastateurs, pour féconder les cultures en temps de sécheresse et pour mettre des moulins en mouvement. Les arbres séculaires des forêts continuent à tomber sous la hache des défricheurs et dans l'Allemagne méridionale on pousse quelquefois jusqu'à l'excès la passion du défrichement. C'est alors que se sont formés la plupart des pâturages qui couvrent les flancs de nos montagnes. Le travail de l'ouvrier est recherché et bien rétribué, le blé augmente de valeur et fournit au paysan une source abondante de revenus et dans bien des contrées, au milieu du treizième siècle, les terres ont un prix sept fois plus élevé que trois siècles auparavant.

Il y a sans doute des ombres au tableau du moyen-âge ; mais quand on l'examine avec impartialité et quand on l'étudie dans les monuments de l'histoire et non pas seulement dans les œuvres des romanciers, on admire et l'on s'arrête pénétré de respect. Et cette civilisation du moyen-âge succédant à la barbarie des siècles antérieurs, est l'œuvre de l'Eglise et des couvents.

En 1202, l'évêque de Bâle était Lütthold de Rötheln qui s'était joint à la cinquième croisade en 1200 et qui revint dans son diocèse en 1205.

Deux grosses larmes roulèrent sur les joues du pauvre diable ; il les essuya de ses doigts, et comme le capitaine Chenu commençait son inspection par lui, il se mit à trembler. Le garçon d'Etrépany dit à voix basse :

— S'il y a du fourbi dans son affaire, pour sûr qu'il ne coupera pas à quinze jours de bloc.

Mais tout était d'un ordre parfait dans le fourniment de Césaire et ses bottes merveilleusement cirées et ses éperons brillants, à les croire neufs. Du reste, le capitaine et l'adjutant échangeaient un regard d'intelligence : évidemment, ça ne pouvait être lui !

Ils terminèrent leur inspection dans cette chambrée, puis passèrent dans la suivante, puis dans toutes celles qui relevaient de leur juridiction. Il ne trouvèrent pas un seul éperon dont la molette ne fut en parfait état. Le nez du capitaine Chenu s'allongea ; et, à la dernière chambrée, il mangeait les deux côtés de sa moustache.

Mort en 1213, il fut remplacé par un de ses parents Walther de Rötheln, qui se fit élire par des moyens simoniaques et qui, pour ce fait, ne fut jamais reconnu par le St-Siège, et fut formellement destitué par le concile de Latran en 1215. Après 1215, le siège épiscopal de Bâle fut occupé par des prélats de mérite et de valeur, Henri II de Thoune (1215-1238) et après Lütold II d'Arbourg (1238-1249) qui fut un évêque guerrier, par Berthold II, comte de Ferrette (1249-1262).

De son côté l'abbé Richard I de Bellelay se montra digne de ses deux prédécesseurs et de l'époque de foi où il vivait. Il gouverna son monastère avec prudence et sagesse. Sous sa paternelle administration, le nombre des religieux s'accrut au point que, bientôt après sa mort, Bellelay put songer à l'établissement d'un nouveau monastère.

En 1206, l'abbaye de Prémontrés de Belchamp, près de Montbéliard, céda à celle de Bellelay, pour s'acquitter d'une dette, une terre qu'elle possédait à Lepuix. <sup>1)</sup>

Deux ans plus tard, en 1208, Bellelay rentra en possession de Grandcourt et de toutes ses dépendances, comme il a été dit plus haut.

C'est à l'abbé Richard que le pape Honorius III adresse, en date du 2 mai 1225 la bulle par laquelle il confirme les possessions et privilèges de Bellelay. C'est le quatrième acte de confirmation émané du St-Siège, en faveur de ce monastère, pendant l'espace de 90 ans. Ce document nous fait voir que depuis 1181 et le pape Lucius III, c'est-à-dire pendant la période de 44 ans, les biens de Bellelay ne se sont pas sensiblement augmentés. Dans les deux documents pontificaux, celui de Lucius III et celui d'Honorius III, les propriétés de Bellelay sont désignées à peu près dans le même ordre et dans les mêmes termes. En 1225, Bellelay possédait

1) Trouillat, I, 442.

Feuilleton du *Pays du dimanche* 9

## Le secret du blessé

RÉCIT MILITAIRE

par PIERRE SALES

Celui-ci, justement, la figure un peu plus calme, avec même un peu de contentement dans le regard, était en train d'examiner son fourniment, dont il venait d'achever l'astiquage à fond et qui était aussi reluisant, aussi net, aussi chic que s'il avait deviné que l'infatigable capitaine Chenu allait précisément passer une méticuleuse inspection des effets de tous les hommes. Oui, une inspection complète ! Les cavaliers du 6<sup>e</sup> chasseurs ne pouvaient en croire leurs yeux. Deux jours après la revue de Longchamps !

Il arriva brusquement sur Césaire.

— Il n'est pas fameux, votre ami !

Il alla « référer de la chose » aux autorités supérieures, et l'ordre fut donné de procéder immédiatement à la même inspection dans les autres escadrons et chez les artilleurs et chez les dragons et chez les cuirassiers. Les hommes n'y comprenaient rien.

— Tonnerre de... tonnerre ! hurla le capitaine Chenu toute la soirée et toute la nuit.

Il n'en avait pas diné ; il faut dire aussi qu'il éprouvait quelque embarras à reparaitre au mess, après ses belles déclarations du matin. Et, quand il s'y montra le lendemain, il s'était fait une contenance et avait arrangé son explication : il « tenait le coupable » mais ne le tenait encore que moralement ; et il était sur la piste des preuves matérielles. La vérité est qu'il ne comptait plus que sur les dénonciations qu'il espérait arracher à Dubreuil, dès que le Dr Derbois lui permettrait de l'interroger. Et il se rendit à l'hôpital du Gros-Caillois afin de s'informer.

en sus l'église de Montignez (donnée à Grandgourt en 1189), une terre à Alle, une maison à Bienne, une petite maison aux environs de Nügerol, une terre à Villars dans le Vuilly. L'un des privilèges accordés par le pape aux religieux de Bellelay est la permission de recevoir au lieu de leur sépulture les étrangers qui solliciteront l'honneur d'y être enterrés. <sup>1)</sup>

En 1529, Hugues et Conon de Courtedoux renoncèrent en faveur de l'abbaye de Bellelay à toutes leurs prétentions sur une terre sise à Bure <sup>2)</sup>. Il s'agit probablement ici de l'alleu cité dans la bulle de Lucius III du 24 mars 1181. En 1233, Bellelay reçoit enfin de Louis, comte de Ferrette, une maison sise à Porrentruy, exempte de toute charge et de toute redevance <sup>3)</sup>.

Le 17 février 1236, l'abbé Richard achète une terre franche à Gerwyler. Il meurt le 17 février 1237.

(A suivre)

JECKER, curé.

## MENUS PROPOS

*Petit conseil aux maîtres d'école.* — Puisque la mode est aux abeilles, dans le *Pays du dimanche*, encore un mot sur les abeilles. Cela, j'espère, ne piquera pas le lecteur.

Il s'agit du reste de nos braves maîtres d'école et je tiens à leur répéter un bon conseil que leur donnait, sans qu'ils s'en doutent, le *Messenger*.

Traitement souvent assez mince que celui de l'instituteur, quand il a famille ! Aussi cherche-t-il à compenser par une charge de secrétaire communal, de receveur de paroisse, ou en donnant des leçons particulières.

Quant aux distractions qu'un instituteur de campagne peut s'accorder pour rompre un peu la monotonie du pénible labeur de chaque jour, elles ne sont ni bien nombreuses ni bien divertissantes. Ceux d'entre eux qui ont le goût des choses agricoles ou des sciences naturelles sont encore les mieux partagés et se font accepter avec plus d'empressement par les populations rurales au milieu desquelles ils sont appelés à vivre. Ils acquièrent petit à petit une certaine considération et peuvent exercer plus aisément sur la jeunesse des campagnes la salutaire influence d'un éducateur digne de ce nom.

Cela peut aussi être pour l'instituteur un moyen d'augmenter un peu son pécule. Parmi les occupations de ce genre auxquelles il peut se livrer en dehors de l'école et sans rien sacrifier à la bonne tenue de la classe, la culture des arbres fruitiers et des légumes peut être spécia-

1) Trouillat, I, 499. — Cartulaire de Bellelay, p. 301.

2) Trouillat, I, 224.

3) Trouillat, I, 529.

Une grosse nouvelle l'y attendait. Le chirurgien, mécontent de l'état du blessé et craignant que la plaie ne fut pas assez grande pour laisser échapper soit les esquilles, soit les corps étrangers qui pouvaient être dans le crâne, avait décidé de faire, le lendemain, à Dubreuil l'opération du trépan.

— On l'endormira donc ? demanda le capitaine Chenu à sa sœur Olympé, avec un mouvement de joie, le mouvement du chasseur qui retrouve un lièvre perdu.

— Naturellement, on le chloroformera.

— Très bien, très bien ! fit le capitaine Chenu, en relevant sa moustache.

Et il s'éloigna en marmonnant :

— Très bien, très bien... sommeil chloroformique... plus de volonté... la cervelle va, va... On raconte tous ses petits secrets... Parfaitement... Je tiens mon gaillard...

Et, le lendemain, au moment où le Dr Derbois prenait ses arrangements pour l'opération

lement recommandée ainsi que la culture des abeilles. Cette dernière est pour ainsi dire faite exprès pour lui. Ordinairement, en effet, l'instituteur possède un jardin et un plantage. Dans tous les cas il dispose toujours, autour de la maison, d'une place suffisante pour y placer quelques ruches. Que d'heures charmantes il passera auprès de ses abeilles à les observer, à les soigner, à les étudier, à s'instruire à tous les secrets de leur existence, à faire part à ses élèves de ses observations, à leur enseigner l'art d'élever ces intéressants et utiles insectes. De cette manière il se fera bien voir des parents et gagnera leur sympathie. Il s'établira entre le maître et les gens de la localité des relations amicales qui ne contribueront pas peu à faciliter la tâche ingrate de l'instituteur. Car il y a ceci de singulier dans nos campagnes, c'est qu'en général si le campagnard méprise tout ce qui se rattache aux poules, à la basse-cour, autant il a de respect pour l'apiculteur et pour les abeilles. La poule a le don de l'agacer par ses voyages dans l'herbe, par ses excursions dans les granges où elle perd ses plumes et d'autres choses encore. Elle consomme du grain, des pommes de terre, etc. Tout cela est de trop. Les abeilles, au contraire, ne gênent pas, ne coûtent rien à nourrir et sans parler des frais d'installation, qu'on sait réduire au minimum, tout ce qu'elles produisent est pour ainsi dire bénéfique net.

On sait aussi l'heureuse influence qu'exercent les abeilles sur la fécondation des fleurs, soit pour les arbres fruitiers, soit pour les plantes fourragères et autres. Enfin, le produit d'un rucher bien mené n'est pas à dédaigner. Pourquoi, dans le côté récréatif, l'instituteur n'y trouverait-il pas quelques petits profits ?

\* \* \*

*Autre bon conseil à d'autres.* — Est-ce que nos vieilles demoiselles ne se formaliseront point, si je m'occupe d'elles un brin ? Non, car ce n'est pas pour leur faire peine ; cela me peinerait le tout premier de leur en faire ! Combien de « vieilles filles », comme on les appelle incivilement, sont de parfaites bonnes âmes et d'intelligentes créatures ! J'en connais, et beaucoup, pour l'honneur de leur sexe.

Savent-elles qu'en Angleterre s'est fondée, il y a déjà bien des années, une compagnie d'assurances exprès pour elles ? Récemment le Danemark a introduit cette association spéciale. Copenhague vient de voir se fonder une *Compagnie d'assurances des demoiselles d'âge*. En veut-on une légère explication ?

Toutes les personnes du sexe féminin qui désirent profiter des avantages de cette assurance, doivent, dès l'âge de treize ans, passer un contrat avec la Compagnie. Si, après être arrivées à quarante ans et avoir payé toutes leurs primes, elles n'ont pas trouvé à se marier, il

il recevait l'ordre d'autoriser le capitaine Chenu à y assister.

— Mais je ne vous gênerai pas, mon cher docteur... Je me mets dans un coin... Pourvu que je puisse entendre et écrire... Je vous en prie, ne faites pas attention à moi...

Le médecin eut un léger haussement d'épaules, puis s'inclina. Déjà son aide-major plaçait le mouchoir trempé de chloroforme sous le nez de Firmin ; et celui-ci, après l'avoir d'abord repoussé, puis avoir éternué, appelait, tout d'un coup :

— Hé ! Césaire !

Le capitaine Chenu avait fébrilement tracé ce premier appel.

Et il se figurait que la soirée du 14 juillet allait se dérouler dans la cervelle du pauvre diable ; mais ce n'est pas ce souvenir qui se présentait le premier. Car Firmin continua :

— Viens-tu dans la forêt ?... Viens, nous allons ramasser des guignes... Mais donne-moi

leur est servi une rente viagère en rapport avec l'importance de la prime payée.

L'idée anglaise nous semble bien supérieure. En Angleterre, la compagnie, au lieu d'une rente viagère, donne une somme dont l'importance est en rapport avec la prime payée. Ceci a l'avantage de constituer une dot à la vieille fille qui trouve alors à se marier.

Mais ni en Amérique, où cette société a pris pied également, ni en Angleterre, cette forme de l'assurance n'a eu grand succès. Et cela se comprend. Comment les parents auraient-ils la cruauté, en voyant leur chère bambine, de s'imaginer, à 13 ans, âge où elle est si charmante, qu'elle ne trouvera pas d'amateurs ?

L'amour-propre d'auteur est toujours là, et le papa n'assurera pas la blondinette. Est-ce qu'il aura tort ?

Non, et c'est ici que se place mon bon conseil.

Père et mère, donnez une solide éducation à vos filles, enseignez leur, en pratique et surtout en exemple, la religion, la bonne — celle qui ne se contente pas de faire prier, mais de faire aimer le prochain comme soi-même ! Rendez vos filles douces, pieuses et serviables, et vous verrez : si elles ne trouvent pas de mari, elles gagneront l'estime générale et l'affection de tous. Cela vaut bien, sûrement, celle d'un seul !!

Avec cela elles se passeront de l'assurance.

\* \* \*

*A propos de fleurs.* — Avez-vous remarqué, aimables lectrices du *Pays du dimanche*, vous qui piquez souvent une fleur à votre corsage, qu'il y a entre les plantes des antipathies et des sympathies, comme parmi les humains ? Si vous en doutez, le moyen de vous en convaincre est très aisé.

Certains horticulteurs affirment qu'il existe une véritable inimitié entre les résédas et les roses. Pour s'en assurer, il suffit d'avoir deux roses et deux branches de réséda cueillies à la même heure. Qu'on place dans un même vase une rose et une branche de réséda, et que l'on mette à part dans deux chambres, et dans deux vases séparés, une rose et un réséda. Quelques heures après on verra les deux ennemis liés ensemble, ayant desséché de colère et de dépit ; tandis que les autres mises dans des vases différents auront conservé toute leur fraîcheur. Les œillets et les héliotropes ont au contraire de grandes sympathies. Mis côte à côte, ils vivent plus longtemps ; les mugets sont de vrais monstres qui font mourir toutes les autres fleurs.

Parmi les arbres, les tilleuls et les érables sont antipathiques l'un à l'autre, et si on les force de vivre côte à côte, ils se dessèchent et périssent bientôt d'ennui. Mariages... d'argent !

\* \* \*

*Epines à brûler.* — Avec les roses, les

une bolée de cidre avant... Ah ! le bon cidre de chez nous... Ah ! qu'il sent la pomme celui-là !... Et puis, il n'y a personne comme Marceline pour choisir les espèces... Ma bonne Maline...

Son visage, tout joyeux, tandis qu'il s'adressait à Césaire, s'attendrissait.

— Crains rien, va, not Maline, puisque j'te dis qu'il t'aime et qu'il t'épousera... Et faudra bien que le vieux consente... Et tu seras une bonne femme... T'as toujours été une personne avisée... Hein ! la bonne farce que tu leur as jouée, aux Prussiens !... Mais les coquins ont défoncé notre tonneau... Ah ! bandits !... A canailles !

Il voulait se lever soudain, et donnait des coups terribles, de son bras droit, en serrant la main, comme s'il avait tenu son sabre. Il fallut que sa sœur Olympé vint en aide à l'aide-major et à l'infirmier pour le maintenir sur son lit.

(La suite prochainement.)